



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2024 À 20H30
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

N°	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	VOTE
	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 octobre 2024	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
	Décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-01	Changement du lieu de tenue des Conseils municipaux	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-02	Convention d'occupation du domaine public – Ecole du Chat Perché	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-03	Convention de partenariat avec le camping d'Hautibus (société Bonnes vacances) et l'Agglomération du Bocage Bressuirais pour l'accès public à la piscine du camping.	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-04	Participation des communes aux frais de scolarité des écoles publiques d'Argentonnay – Année scolaire 2023-2024	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-05	Participation OGEF Sainte-Marie : complément de versement	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-06	Ouverture de crédits année 2025 : Budget Principal	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-07	Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité – Année 2023	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-08	Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité – Année 2024	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-09	Redevance d'occupation du domaine routier due par les opérateurs de télécommunication - Année 2023	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-10	Redevance d'occupation du domaine routier due par les opérateurs de télécommunication - Année 2024	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-11	Vente d'une parcelle de terrain à bâtir (Lot n°12) - Lotissement de l'Ancienne Gare sur la commune déléguée d'Argenton-les-Vallées	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-12	Remboursement au réel des frais de repas exposés dans le cadre d'un déplacement pour les besoins du service	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-11-13	Mutualisation du service ADS - Révision libre des attributions de compensation (CLECT)	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait à Argentonnay, le 18 novembre 2024.

Document affiché le 19 novembre 2024.



Le Maire,
Armelle CASSIN
P/o Le Premier Adjoint
Gérard BONNIN